



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

COMMISSION DE DISTRICT **DU STATUT de L'ARBITRAGE saison 2025/2026**

Séance du 10/03/2026 14 H 30 / 18 H 00 CHATEAULIN

Présents : M GOUES, D PAUCHARD, M PONDAVEN, J STEPHAN, D BIALGUES

EXCUSE : , T BALICHARD

ASSISTE A LA Seance : Hiba EL-ALMI CTA

INFO : Un point est fait sur les différents courriers reçus depuis la dernière réunion. Les différents courriers concernent des demandes de renseignements sur le nombre de mutés.

1 ETUDES DE CAS PARTICULIERS

A Décision de la Commission Départementale du Statut

RAS voir annexe 2

B Préparation des dossiers pour la Commission Régionale du Statut

Voir tableau **annexe 3**. Propositions de la Commission départementale à valider par la Commission Régionale.

3 SITUATION DES CLUBS AU 28/02/26

CLUBS EN INFRACTION

La commission arrête la liste des clubs du District en infraction au 28/02/2026 pour parution avant 31/03/26 sur le site du district. Voir tableau joint en **annexe 1**

Les clubs en infraction seront informés par notifoot



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTERE

Depuis le 01 JUILLET 2025 les nouveaux arbitres issus des FIA ne couvriront leur club que quand ils auront effectué la séance N°8 de cette FIA programmée en décembre 2025 ou en mai/juin 2026.

Propose la liste des clubs FFF et de Ligue en infraction à la Commission Régionale et sera publiées sur le site de la Ligue de Bretagne.

A ce jour 0 club de FFF , 8 clubs de ligue et 21 clubs de district sont en infraction soit 29 Clubs.

6 clubs de Ligue + 8 clubs de District seront en conformité lorsque leurs candidats auront effectué la séance 8 de la FIA

Pour info au 28/02/2025 il y avait 36 clubs en infraction

au 28/02/2024 il y avait 37 clubs en infraction

au 28/02/2023 il y avait 58 clubs en infraction

au 31/03/2022 il y avait 80 clubs en infraction

Au 28/02/2026 l'effectif d'arbitre est de 452

28/02/2025 l'effectif d'arbitre est de 470

28/02/2024 l'effectif d'arbitres est de 464.

28/02/2023 l'effectif d'arbitres était de 416.

DIVERS

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel, en 2ème instance, devant la commission d'appel du District 29, dans un délai de 7 jours conformément à l'article 94 des règlements de Ligue de Bretagne.

Le Secrétaire

Jo. STEPHAN

Le Président de la Commission

Didier PAUCHARD